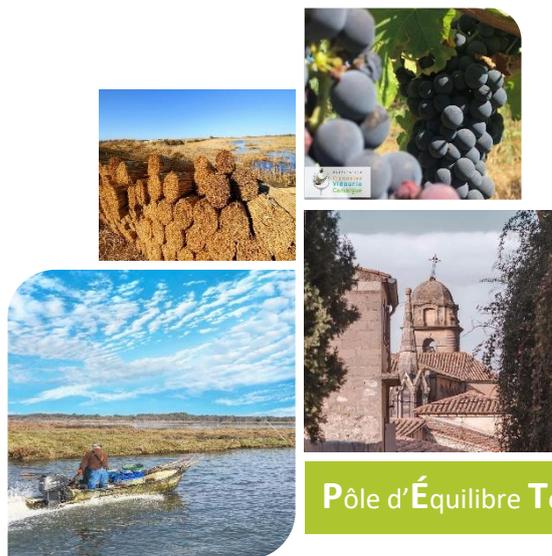




# DIAGNOSTIC TERRITORIAL STRATÉGIQUE



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue



## **PRÉAMBULE**

Le diagnostic qui suit a été construit à partir de ressources croisées et complémentaires :

- Des données quantitatives principalement issues de l'INSEE, de l'observatoire des territoires et d'autres organismes institutionnels plus spécifiques (CRESS, DREAL, DRAAF, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, etc.)<sup>1</sup>
- Des diagnostics thématiques territoriaux réalisés par différents acteurs et partenaires : Pôle Emploi Gard/Hérault, les CCI, les intercommunalités, les Chambres d'agriculture, état initial de l'environnement de la CC Pays de Lunel, etc.
- Des programmes prospectifs et projets de territoire récemment menés : Projet de territoire du PETR Vidourle Camargue, PCAET<sup>2</sup> de chaque intercommunalité, etc.
- Des données qualitatives ayant permis d'enrichir l'analyse, issues d'entretiens avec des acteurs publics et privés du territoire (élus, techniciens, partenaires, société civile...) et des ateliers de concertation récemment menés dans le cadre de la stratégie territoriale.

Ainsi, de multiples acteurs ont participé à la démarche d'analyse. Ce diagnostic est la synthèse de ces approches diverses, conduisant à une analyse synthétique des grandes tendances du territoire. Il servira notamment de base à l'évaluation du dispositif LEADER sur la période 2014-2020 ainsi qu'aux futures candidatures pour d'autres programmes de développement local déposés par le PETR Vidourle Camargue.

---

### **Crédits photos**

Fanny Dupuis - @parenthèsecitron

Mas de la Comtesse

Vignobles Vidourle Camargue

Titouan Denimal-Pinto

PETR Vidourle Camargue

Trésorsdecamargue.fr

~~Grand Site de France de la Camargue Gardoise~~

<sup>1</sup>

Office du tourisme du Grau du Roi

CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

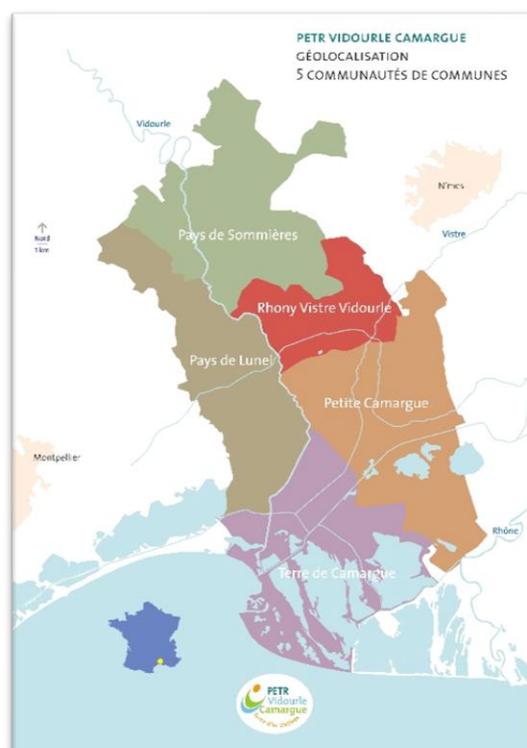
<sup>2</sup>

PCAET : Plan Air-Climat-Énergie Territorial

## I. Le territoire Vidourle Camargue

Ouvert sur la Méditerranée et le piémont Cévenol, à la croisée de la Provence et du Languedoc, à proximité de deux métropoles puis à cheval sur deux départements, le territoire Vidourle-Camargue occupe une position géographique favorable. Territoire de passage, il bénéficie d'un bon réseau d'infrastructures constituant autant de passerelles pour une ouverture réelle sur l'extérieur et sur la Méditerranée. Ainsi, cet espace du fait de sa position interstitielle, met en évidence une réalité territoriale et sociale où villes et campagnes se mêlent.

Le PETR est un syndicat mixte fermé, qui rassemble 5 communautés de communes. Rattaché jusqu'en 2020 au PETR par une convention de partenariat, la Communauté de communes Pays de Lunel fait aujourd'hui partie intégrante du territoire Vidourle-Camargue. Elle est désormais associée à toutes les décisions des 4 autres intercommunalités.



Carte 1 : Géographie du PETR Vidourle Camargue. PETR VC.

Le PETR est né de la volonté des acteurs du territoire et c'est sa forte dynamique de projet qui a fait de son existence une évidence au niveau local. Il n'agit pas comme un échelon supplémentaire entre les communautés de communes qui le composent, mais comme un outil de coopération facilitant le dialogue et la mise en commun de moyens et de stratégies de développement territoriales.

Le territoire du PETR est composé de **5 Communautés de communes** pour 50 communes membres : 1 seule de plus de 25 000 habitants (Lunel), 1 de plus de 10 000 habitants (Vauvert) et 6 communes entre 5 000 et 10 000 habitants.

Nombre d'habitants (Insee 2017)	147 774 habitants	
CC Terre de Camargue	20 316 habitants	3 communes
CC Petite Camargue	26 822 habitants	5 communes
CC Pays de Lunel	50 363 habitants	14 communes
CC Pays de Sommières	23 423 habitants	18 communes
CC Rhône-Vistre-Vidourle	26 850 habitants	10 communes

Le territoire concerne les **5 cantons** d'Aigues-Mortes, de Calvisson, Lunel, Sommières et Vauvert. Il touche **3 aires urbaines** qui sont Montpellier, Lunel et Nîmes mais 18 communes demeurent hors aire urbaine.

9 bassins de vie sont concernés :

<b>Quissac</b>	<b>2 communes :</b> Cannes-et-Clairan, Montmirat
<b>Calvisson</b>	<b>4 communes :</b> Boissières, Calvisson, Congénies, Nages-et-Solorgues
<b>Sommières</b>	<b>19 communes :</b> Aspères, Aujargues, Combas, Crespian, Fontanès, Junas, Lecques, Montpezat, Saint-Clément, Salinelles Souvignargues, Villevieille, Boisseron, Campagne, Galargues, Garrigues, Entre-Vignes, Saussines.
<b>Lunel</b>	<b>13 communes :</b> Aigues-Vives, Aimargues, Aubais, Gallargues-le-Montueux, Saint-Laurent d'Aigouze, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Villetelle
<b>Vergèze</b>	<b>3 communes :</b> Codognan, Mus, Vergèze
<b>Vauvert</b>	<b>3 communes :</b> Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert
<b>Aigues-Mortes</b>	<b>1 communes :</b> Aigues-Mortes
<b>Le Grau du Roi</b>	<b>1 communes :</b> Le Grau du Roi
<b>Nîmes</b>	<b>4 communes :</b> Aubord, Parignargues, Uchaud, Vestric-et-Candiac

## A. VIE LOCALE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

### A.1. Structuration du territoire

#### Un territoire de plus en plus sous influences nîmoise et montpellieraine

Le PETR Vidourle Camargue peut être identifié comme un **territoire de plus en plus sous influence de grands pôles urbains**. Les conséquences de cette périurbanisation sont multiples. Elles se traduisent tout d'abord par une urbanisation diffuse, avec **des continuités plus fortes entre la métropole de Nîmes, Montpellier et le territoire Vidourle Camargue et plus globalement à proximité des grands axes de communication (A9, D6110, N113...)**. La périurbanisation a également des conséquences considérables sur les modes de vie : dissociation entre lieu de résidence et d'activités, croissance et allongement des déplacements, dépendance automobile et énergétique...

On peut mesurer l'importance de ces relations à la proportion des personnes effectuant leur trajet domicile-travail se rendant en-dehors du territoire : en 2013, **46 % des actifs du territoire se déplaçaient hors du territoire pour leur emploi**, la majorité des trajets s'effectuant vers Nîmes et Montpellier (*données Maison de l'Emploi Vidourle Camargue, 2013*)<sup>3</sup>.

#### Cette importante tendance de développement ne signifie pas, pour autant, la disparition de la campagne

En effet, cette dernière a bien évolué, du fait d'une mobilité accrue, de modes de vie qui se rapprochent et de l'émergence du périurbain. Cependant, elle conserve bien un sens dans l'imaginaire collectif et reste connotée positivement. Que cela soit pour y habiter ou pour des fonctions récréatives (tourisme, activités ludiques et sportives), la campagne représente un espace caractérisé par ses paysages (se mettre au « vert »). Elle conserve également une dimension affective : la recherche d'authenticité et d'un cadre de vie agréable, de produits de proximité faisant également partie des éléments de perception de la « campagne ». **Qu'il s'agisse des nouveaux habitants, des visiteurs ou même des locaux, ce territoire incarne ces qualités**. La campagne, notamment en Vidourle Camargue, détient bien des spécificités : les activités agricoles continuent de façonner le paysage, un marché foncier attractif, une proximité à la nature et la possibilité de s'éloigner des activités humaines, une vie sociale qui possède encore des caractéristiques propres (notion de « terroir ») avec ses codes, des ambiances ainsi que des savoir-faire et des pratiques traditionnelles qui perdurent. Toutefois, **ce dynamisme démographique et de périurbanisation sont parfois sources de ruptures pour les équilibres du territoire et déclenchent des conflits d'usages autour du foncier et des terres agricoles**. (Déséquilibre et banalisation des paysages notamment).

### A.2. Démographie et société

#### Un territoire rural et périurbain à la démographie vieillissante, mais qui reste attractif :

**Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent 35 % de la population**, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (+27,8) et nationale (+24,9) tandis que les moins de 15 ans représentent 18,3 % des habitants du territoire Vidourle Camargue. La population est donc âgée et vieillissante, sans être pour autant dépendante, et constitue un vivier du bénévolat associatif local. Ces habitants sont un atout important pour développer une économie résidentielle ainsi que pour la transmission culturelle et de compétences aux autres générations. Le maintien de cette population en zone rurale est directement conditionné par la capacité à offrir des services de proximité ou des solutions d'aide à la

---

<sup>3</sup> Les données datent de 2013, période à laquelle la Maison de l'emploi était toujours active. Aujourd'hui, nous manquons de données à l'échelle du PETR sur l'emploi et la formation.

mobilité. Sa présence joue un rôle structurant dans l'économie de services de proximité, dont le potentiel augmente et que l'on nomme : « **silver économie** ».

Bien que l'indice de jeunesse à l'échelle du PETR<sup>4</sup> (92 jeunes de – de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans) soit plus élevé que les indicateurs moyens par rapport à la Région (80 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans) ou aux deux départements (81 jeunes pour 100 + de 60 dans le Gard et 85 jeunes pour 100 + de 60 dans l'Hérault), les données peuvent être très variables d'une commune à une autre. Par exemple, nous observons un indice de 29 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans pour la commune du Grau du Roi tandis que pour la commune de Lecques, nous observons 206 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans.

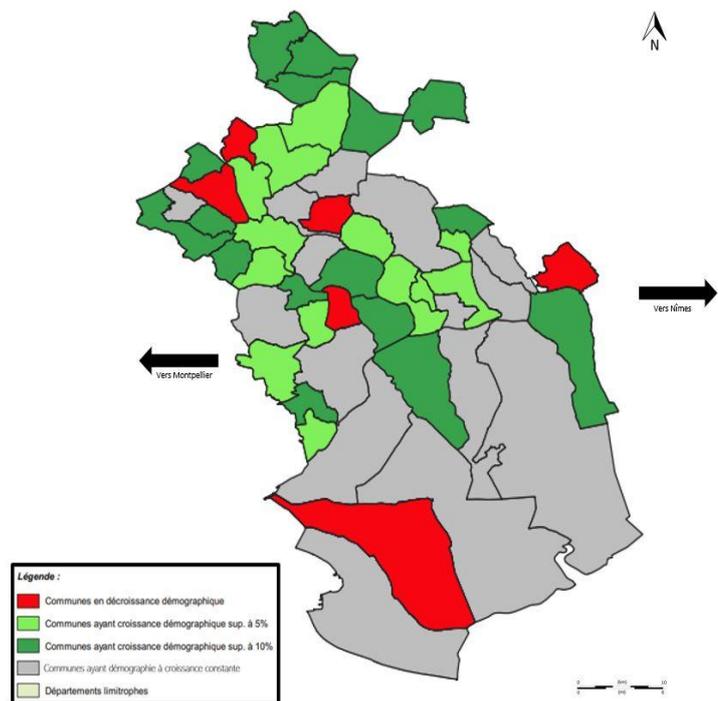
Cependant, le territoire attire de nouveaux habitants favorisant un accroissement de la population. Ces dix dernières années, le PETR a gagné plus de 10 000 habitants (+ 14% entre 2007 et 2017). Ce chiffre, supérieur à la moyenne du Gard et de l'Hérault, prouve donc qu'il s'agit d'un territoire attractif. L'analyse des statistiques permet de démontrer qu'une part non négligeable des nouveaux arrivants est constituée d'actifs et de jeunes retraités aux revenus supérieurs à la médiane locale. A contrario, les jeunes issus du territoire sont souvent amenés à quitter le périmètre Vidourle Camargue pour leur formation et/ou pour trouver un emploi puisque le territoire ne dispose pas de formation de niveau 1 et 2 (enseignement supérieur...), ni de solutions d'hébergement ou de transports satisfaisantes permettant de gagner en autonomie et de réaliser ses études convenablement.

L'arrivée de nouveaux habitants permet de contrebalancer de justesse une démographie qui peine à se renouveler.

La majorité des communes ayant eu la plus forte évolution démographique sont celles qui se trouvent aux frontières du périmètre du PETR et celles qui sont les plus proches des aires métropolitaines de Nîmes et Montpellier.

Le Nord qui se caractérise par de petites communes initialement peu peuplées mais qui affichent pour la majorité, une croissance de + 5% entre 2012 et 2017.

Le Sud se caractérise par des communes très étendues qui connaissent une croissance très faible voire négative comme pour Aigues-Mortes (- 3%).



Carte 2 : Évolution démographique entre 2007 et 2017, Insee.

### Une offre de services structurée et de proximité dont l'accès reste à faciliter :

De nombreux bourgs et petits pôles de services structurent et maillent le territoire à une échelle permettant de proposer aux populations locales un ensemble de services de proximité. En témoigne

<sup>4</sup> Indice de jeunesse : Proportion des jeunes de moins de 20 ans par rapport au nombre de personne âgées de 60 ans et plus sur un territoire donné – Insee, RP2017.

**le temps d'accès moyen aux usages courants au plus près du domicile (calculé par bassin de vie, INSEE 2017) : 11min53.**

L'offre culturelle, sportive et de loisirs est importante, mais manque de visibilité et de mise en réseau pour être facilement accessible, en particulier auprès des nouveaux arrivants qui découvrent le territoire.

**Une bonne synergie médicale de premier recours** est perceptible : une **densité de médecins libéraux de 105,2**, bien supérieure à celle du Gard (81%) et de la France (79%), ainsi qu'une **densité d'infirmiers libéraux de 265,7 pour 100 000 habitants**. Par ailleurs, nous observons une carence de plus en plus significative en matière de médecine spécialisée pour presque 150 000 habitants : 1 seul pédiatre, 4 gynécologues, 3 dermatologues, etc. En rapport avec ce vieillissement, **l'offre de service aux personnes âgées semble convenir** mais elle devra sans doute être renforcée à l'avenir. En effet, 16 établissements d'hébergement pour les personnes âgées ont été recensés. Néanmoins, le territoire est composé de 15 établissements d'accueil de personnes dépendantes (ex : EHPAD) et d'un seul établissement assurant l'accueil de personnes âgées autonomes (ex : résidences séniors). Un seul Centre Intercommunal d'Action Sociale est présent au Grau du Roi. Le dispositif MAIA<sup>5</sup> (pilote par le département) est présent tandis que les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) assurent chez les bénéficiaires des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires... **A l'avenir, ces différents constats interrogeront l'adaptation de l'offre de services locaux (santé notamment) en faveur de cette population vieillissante.**

**Un engagement associatif et citoyen fort mais une dynamique qui s'essouffle :**

Les animations sociales sont multiples et diversifiées en Vidourle Camargue grâce à la présence de nombreuses associations aux engagements bénévoles et citoyens. **Le territoire compte deux fois plus d'associations proportionnellement aux départements Gardois et Héraultais** : 479 associations pour 10 000 habitants en Vidourle Camargue contre 231,5 associations en moyenne pour les départements). Malgré ce tissu associatif dense, le secteur est soumis à la problématique du renouvellement des membres de ses structures notamment chez les jeunes.

**Les secteurs des loisirs et sports (20% de la population licenciée), de l'action culturelle et de l'action sociale sont les plus représentés sur le territoire :**

	Nb d'asso.	Classement
LOISIRS & SPORTS	1004	N°1
ACTION CULTURELLE	757	N°2
ACTION SOCIALE	615	N°3

Tableau 1 : Associations et leurs spécificités, territoire Vidourle Camargue.  
Journalofficiel.gouv.fr - 2020.

<sup>5</sup> Dispositif MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services et de soin dans le champ de l'autonomie.

### A.3. Habitat et logement

#### Habitat : un parc qui s'adapte aux enjeux sociaux mais pas aux enjeux énergétiques

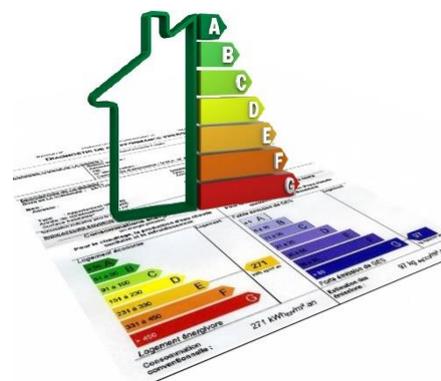
Malgré d'importants efforts réalisés par les collectivités territoriales ces dix dernières années, les difficultés de logement font de l'habitat un enjeu clé pour la revitalisation du territoire. Les logements en **Vidourle Camargue se caractérisent par un nombre important de résidences secondaires, l'ancienneté et la vétusté du parc, ainsi que la prépondérance nette des logements individuels.**

Une augmentation du nombre de logements est toutefois observable, due à l'augmentation de la population. En 20 ans, on dénombre 15,36 % de logements supplémentaires (2007-2017) et plus de 30 % de résidences principales (1999-2019).

Malgré ces évolutions positives, le parc reste ancien et marqué par :

- **Des logements vacants** (6% de logements vacants dont 2% depuis plus d'un an), particulièrement dans les bourgs-centres et dans la partie sud du territoire.
- **Une mauvaise situation face à la précarité énergétique** : ménages aux faibles revenus, logements énergivores, hausse du coût de l'énergie (*44 % pour l'électricité et 37% pour le gaz selon l'ONPE, 2008-2018*)
- **Un parcours résidentiel encore difficile** : manque de diversité de l'offre et prix important du logement.

Bien que l'habitat ne soit pas l'un des secteurs les plus consommateurs d'énergie à l'échelle du territoire, on constate que **62 % des logements ont plus de 30 ans** (av. 1990, 20% d'autres logements antérieurs à 1945). On en déduit que de nombreux logements ne sont pas aux normes actuellement en vigueur, voire que certains sont de véritables passoires énergétiques : sur la totalité des diagnostics de performance énergétique réalisés par l'ADEME en 2019 (3 893 DPE), **65 % des logements ont un DPE supérieur à D** (857 logements recensés en catégorie G). La rénovation énergétique semble être nécessaire à l'avenir.



Par la même occasion, une **bonne croissance en matière de logement sociaux** est perceptible. Presque deux fois supérieure à la moyenne départementale, le territoire bénéficie d'une croissance de **+ 15 % en 5 ans (2014-2019)** alors que le Gard affiche une moyenne à 8,9 %.

En 2021, la région Occitanie intensifie son intervention sur la rénovation énergétique de l'habitat à travers le dispositif Rénov'Occitanie. Deux chargés de mission seront hébergés au sein du PETR pour accompagner les habitants du territoire.

VIE LOCALE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES (Population, cadre de vie, services et équipements)		
	Positif	Négatif
	FORCES	FAIBLESSES
Diagnostic interne	<p>LA STRUCTURE DU TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un espace multipolaire, entre ruralité et périurbanisation :</b> proximité des métropoles de Nîmes et Montpellier</li> <li>- <b>Seul territoire du Gard avec un débouché sur le littoral :</b> tourisme balnéaire, nautisme et économie productive.</li> <li>- <b>Un cadre de vie attractif et reconnu :</b> attractivité résidentielle, fréquentation touristique, patrimoine naturel (palette de paysage) et culturel (architectural) remarquable.</li> <li>- <b>Une évolution démographique croissante</b> avec l'accueil de nouveaux arrivants (familles et retraités)</li> </ul> <p>SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un territoire plutôt bien doté en commerces/services de proximité.</b></li> <li>- <b>Des équipements supérieurs accessibles en moins d'une heure dans les agglomérations voisines</b></li> <li>- <b>Tissu associatif</b> dense autour de 3 secteurs : le sport, l'action culturelle et sociale qui contribuent au lien social.</li> <li>- <b>Croissance du parc de logements sociaux</b></li> </ul>	<p>LA STRUCTURE DU TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Phénomène de banlieurisation</b> entre deux agglomérations.</li> <li>- <b>Centres-bourgs en souffrance :</b> présence de logements « indignes », accessibilité aux commerces, vieillissement du parc immobilier, précarité énergétique forte...</li> <li>- <b>Une coopération entre EPCI peu développée</b> (compétences, équipements, écoles, systèmes de formation, santé, etc.)</li> </ul> <p>SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des services inégalement répartis sur le territoire :</b> équipements centralisés autour des aires urbaines</li> <li>- <b>Carence</b> d'offre médicale spécialisée.</li> <li>- <b>Manque d'offre de formation professionnelle et des équipements liés.</b></li> <li>- <b>Marché immobilier tendu</b> (peu de vacances) : pas de mobilité résidentielle et logements inadaptés à la diversité des foyers.</li> <li>- <b>Dynamique associative à préserver</b> (renouvellement des membres, implication de la jeunesse...)</li> </ul> <p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un taux de pauvreté supérieur</b> à la moyenne nationale</li> <li>- <b>Perte d'une population jeune :</b> les actifs les plus jeunes quittent le territoire pour trouver un premier emploi et ils n'y reviennent pas/ Un part des jeunes scolarisés (établissement secondaires et supérieurs) doit rejoindre les métropoles par manque d'offre de formations sur leur territoire.</li> <li>- <b>Viellissement de la population, notamment sur le littoral</b></li> </ul>

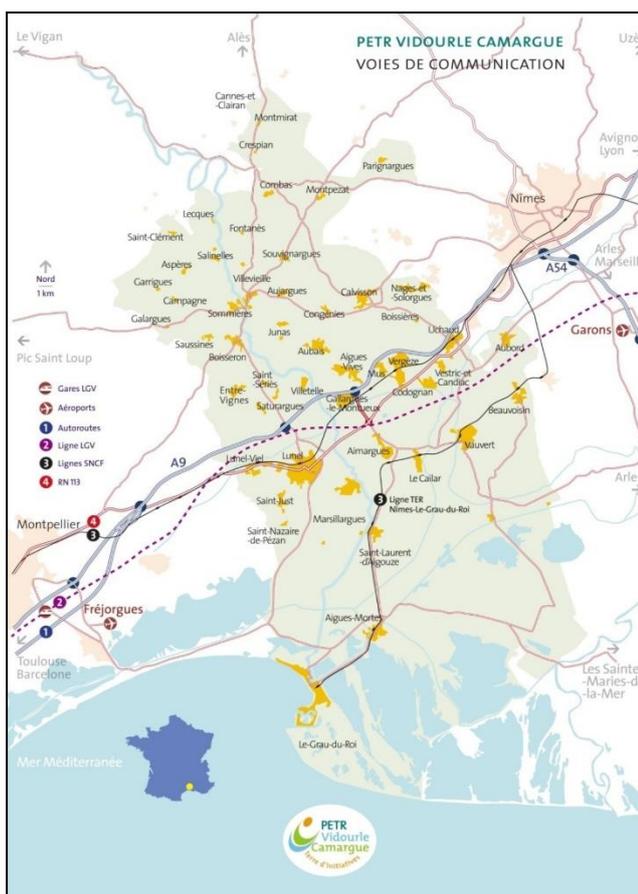
VIE LOCALE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES (Population, cadre de vie, services et équipements)		
	OPPORTUNITÉS	MENACES
<b>Diagnostic externe</b>	<p><b>STRUCTURE DU TERRITOIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nouveaux habitants, potentiel source de dynamisme social et d'économie résidentielle.</b></li> </ul> <p><b>SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Structuration des réseaux à l'échelle du PETR, base vectrice de cohérence territoriale</b> (réseaux touristiques, club des entreprises, associations d'envergure...)</li> <li>- Population de petits villages en demande de commerces de proximité, mais confronter à une problématique de rentabilité économique</li> </ul> <p><b>POPULATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>« Silver économie »</b>, un très grand nombre de personnes âgées vivent à leur domicile, propice au maintien et au développement d'une économie résidentielle</li> <li>- <b>Des citoyens prêts à s'engager pour les enjeux de société</b> (durable, économique, culturel, touristique, etc.)</li> </ul>	<p><b>LA STRUCTURE DU TERRITOIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dérive vers un territoire « dortoir » ou de passage.</b></li> <li>- Risque de perte d'identité et de dilution des traditions culturelles locales</li> </ul> <p><b>SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Éventuelle aggravation des carences en services liée à l'augmentation de la population et a son vieillissement</b></li> <li>- <b>Diminution de la population résidente du sud du territoire :</b> conséquence de la perte d'emplois, de la diminution de la jeunesse, d'un éloignement des services de proximité...</li> <li>- <b>Un vieillissement de la population qui interroge l'adaptation de l'offre de service locale</b> (santé notamment)</li> <li>- <b>Capacité d'investissement des mairies et collectivités locales stagnantes face à une population croissante</b></li> </ul> <p><b>POPULATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque d'inadéquation entre l'action publique et les besoins des administrés</li> </ul>

## B. RESSOURCES LOCALES : ENVIRONNEMENT, ÉNERGIES, MOBILITÉS

### B.1. Infrastructures et mobilités

**Un territoire au carrefour de l'arc méditerranéen et de l'axe nord/sud de la vallée du Rhône, ouvert sur la Méditerranée**

Le territoire est structuré autour de grandes voies de communication dont les principales sont l'autoroute A9 selon un axe est/ouest et l'autoroute A54 (section Arles-Nîmes) selon un axe nord/sud. L'autoroute A9 relie l'Italie à l'Espagne et le sud de la France à Lyon et Paris. Le territoire compte une sortie d'autoroute à Gallargues-le-Montueux et à Lunel. C'est également l'axe de la route européenne E80 qui traverse l'Europe d'est en ouest, de la Turquie au Portugal. Au niveau départemental, un système de voiries nationales et départementales, orientées est/ouest (RN 113, RD 6572, D135, D69, D34...) organise les liaisons secondaires qui traversent le territoire.



Carte 2 : Géographie des infrastructures de mobilités en territoire Vidourle Camargue, Christian BALADOU, ADRET ENVIRONNEMENT, 2019.

**Deux aéroports sont situés à proximité du territoire** : l'aéroport de Nîmes-Arles-Camargue sur la Commune de Saint-Gilles à proximité de Nîmes et l'aéroport de Fréjorgues sur la commune de Mauguio aux portes de Montpellier.

**Au titre du fluvial** : Le Rhône, le Petit-Rhône et le canal du Rhône à Sète sont des voies utilisées pour le tourisme et le transport de marchandises. Cet axe est porteur d'enjeux : des parts de marché sont à conquérir sur le tourisme fluvial avec les haltes nautiques et Port Camargue (1<sup>er</sup> port de plaisance d'Europe), une gestion plus durable s'impose (exemple de la démarche « Ports de plaisance exemplaires en réseau »).

## Des liaisons internes insuffisamment attractives

**Les transports en commun, bien qu’existants, n’offrent qu’un éventail de déplacements très réduits, que ce soit en termes de fréquence ou de lieux de desserte.**

N’oublions pas que le transport est sans doute l’enjeu principal des jeunes pouvant avoir des incidences directes sur la recherche d’emploi, la scolarisation, le choix de formation, la prise de rendez-vous, leurs loisirs... **Pour les lycéens (15-17 ans) comme pour les étudiants en études supérieures, le temps de trajet domicile-établissement scolaire atteint parfois 40 minutes** (bassin de vie de Calvisson) soit 4 fois plus que la moyenne départementale, 10 minutes pour le Gard et 13 minutes pour l’Hérault (Insee 2014). Ce constat peut justement être corrélé avec l’offre en formation initiale qui est largement déficitaire (2 lycées publics à Lunel qui n’accueillent pas les lycéens des 4 EPCI voisins...un lycée destiné à accueillir 1200 élèves est en construction dans la commune de Sommières).

Actuellement, la structuration des déplacements scolaires comporte des liaisons qui sont toutes orientées vers les lycées de Nîmes. En 2012, seulement 2,8 % des actifs utilisaient les transports en commun (train y compris) pour se rendre à leur lieu de travail. En 2017, une très faible augmentation de 0,1 a pu être constatée. Malgré 14 gares sur le territoire Vidourle Camargue, on comprend bien que le transport ferroviaire reste très marginal sur cet espace.

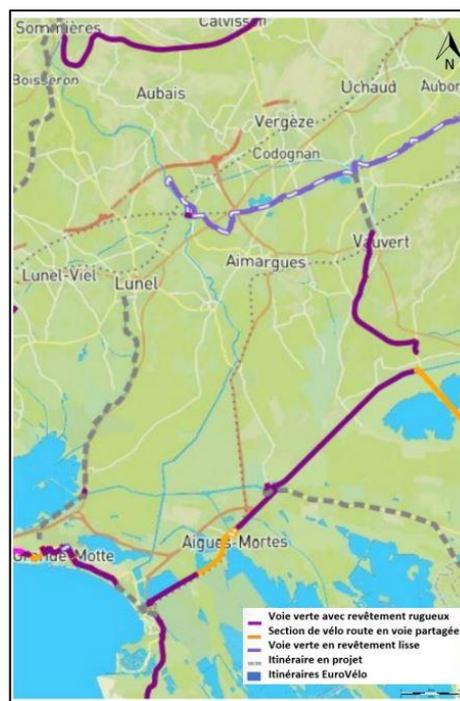
**Le réseau ferré** suit le même axe est/ouest que le tracé de l’autoroute. La LGV Méditerranée offre une ouverture supplémentaire du territoire sur l’extérieur et permettrait d’envisager l’amélioration du réseau des transports sur les agglomérations proches. Actuellement, la complémentarité du train avec les réseaux de bus, bien qu’ils soient présents, ne suffit pas et crée un manque d’attractivité. Les réseaux de bus Lio Gard donne un service structurant vers les villes relais comme Sommières, Lunel et Vauvert mais bénéficie de peu de connexions transversales permettant un maillage équilibré. Toutefois, 2 Pôles d’Échanges Multimodaux sont présents sur le territoire, un à Lunel et le second qui devrait être terminé d’ici fin 2021 à cheval sur les communes de Vergèze-Codognan. D’autres pôles d’échanges multimodaux devraient également voir le jour sur les communes du Grau du Roi, de Sommières, de Vauvert. Ces nouvelles infrastructures permettront de favoriser les liaisons quotidiennes en interne, elles offriront des opportunités en termes de mobilité et d’entrée pour le tourisme sur l’ensemble du territoire.

Ainsi, on comprend que la voiture est le transport le plus utilisé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail. En 2017, **ces trajets représentaient 85,2 % des actifs à l’échelle du PÉTR, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à 2012.**

En parallèle, d’autres formes de mobilité plutôt développées sont présentes sur le territoire. **Le covoiturage** semble être une pratique qui se développe sur le territoire car nous retrouvons 4 aires de covoiturage sur les communes de Lunel (2), Aimargues (1) et Gallargues-le-Montueux (1). L’équipement du territoire en faveur des véhicules propres semble se développer convenablement car l’Europe préconise 1 point de charge électrique ouvert au public pour 10 véhicules tandis que le PÉTR en compte 1 pour 11 véhicules. Concernant les transports en commun, il apparaît nécessaire de développer les transports à la demande sur certains secteurs et d’approfondir les solutions envisageables pour le transport des jeunes, notamment hors période scolaire. La question de l’accès aux services et équipements culturels se pose également pour les personnes non mobiles. On observe que la desserte du territoire en transport en commun est globalement peu coordonnée entre les différents acteurs (transports en commun, transports scolaires, transports à vocation touristique (lien littoral/ arrière-pays) ...) et manque globalement d’ambition.

Dans un souci de développement durable, le territoire se compose d'ores et déjà de 75 km de piste aménagée/voie verte, de Caveirac à Sommières, de Vauvert à Gallician, de Gallician au Grau du Roi et du Grau du Roi à l'Espiguette. Ces équipements renforcent également le positionnement du territoire vers un tourisme éco-responsable. Toutefois, ces voies vertes sont aujourd'hui mal réparties sur le territoire et mériteraient d'être davantage développées sur l'axe Nord/Sud. Elles semblent être plus adaptées à l'usage touristique qu'à un usage quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail.

À la suite de la loi LOM<sup>6</sup>, aucun des communautés de communes n'a choisi de prendre la compétence « Mobilité ». En effet, la région Occitanie s'imposant comme chef de file naturel sur cette thématique, les communes visent davantage une dynamique de co-construction avec cette dernière.



Carte 3 : Les Voies vertes sur le PETR Vidourle Camargue. Af3v.org.2020, Mapbox, OpenStreetMap.

## B.2. Environnement, patrimoines et paysages.

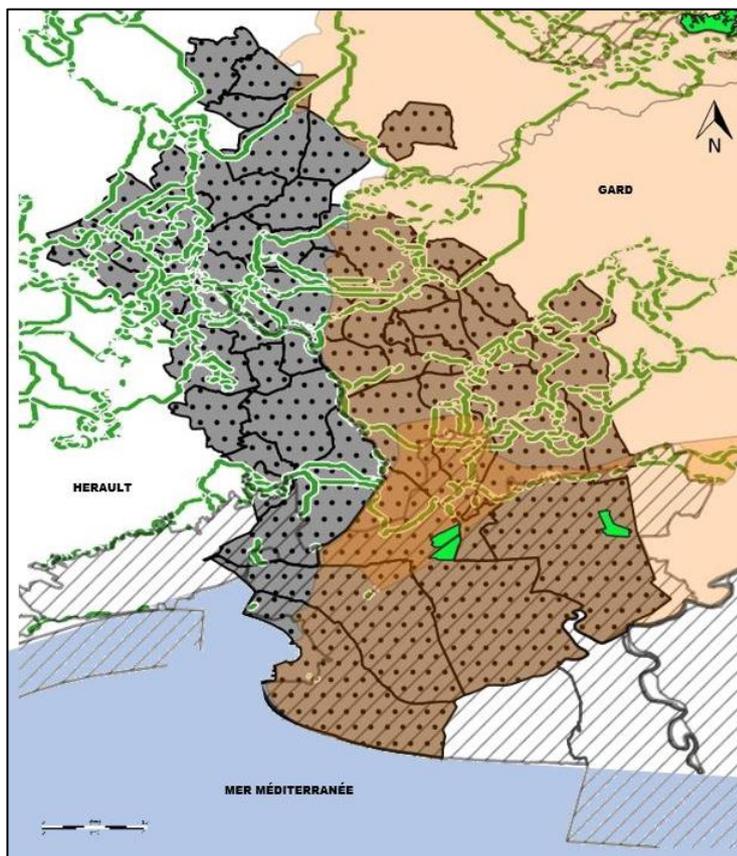
**Environnement et paysages : des unités paysagères riches et variées par leurs différences et leurs contrastes...**

Le territoire Vidourle Camargue se décline en trois unités paysagères :

- **1<sup>ère</sup> entité paysagère : le jardin des Garrigues au nord du PETR, porte des Cévennes** : Elle se caractérise principalement par de petites plaines et des vallons consacrés à la culture de la vigne, de l'olive et des terres sèches d'élevage du taureau de Camargue.
- **2<sup>ème</sup> entité paysagère : la plaine jardinée au centre du PETR** : Des paysages de plaines et coteaux, qui caractérisent cet espace, principalement favorable à la viticulture et à une riche polyculture.
- **3<sup>ème</sup> entité paysagère : le jardin de l'eau au sud du PETR, porte du littoral** : Une forte présence de marais, d'étangs, de zones humides exceptionnelles hébergeant une grande diversité écologique qui caractérise la Petite Camargue Héraultaise et la Camargue Gardoise.

<sup>6</sup> Loi d'Orientation sur les mobilités (mars 2021)

Le Vidourle Camargue est un territoire dans lequel les ressources sont globalement de bonne qualité, les paysages vivants et le patrimoine riche et protégé. Des **outils réglementaires (SCOT Sud Gard, SAGE, SDAGE, PPRN, ...)**<sup>7</sup> garantissent la bonne gestion de ces ressources et les valorisent aussi. Il est important de noter que le territoire Vidourle Camargue a de nombreux espaces naturels classés et/ou protégés, qui permettent de concilier biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social. Par exemple, le Grand site de France de la Camargue Gardoise (40 000 ha) fait partie de ces espaces emblématiques et préservés du territoire. Le site géré par le Syndicat Mixte du



même nom est notamment bordé par l'un des massifs dunaires les plus grand de la Région Occitanie (L'Espiguette), classé en site remarquable depuis 1975. Par ailleurs, le Syndicat gère aussi les 3 sites Natura 2000 de la Camargue Gardoise (SIC Petite Camargue, ZPS fluvio-lacustre et laguno-marine).<sup>8</sup>

Du nord au Sud du territoire, le fleuve Vidourle opère une véritable « coulée verte et bleue », et fait en grande partie l'objet d'un classement Natura 2000 (51% du site dans le Gard et 49% dans l'Hérault)

Carte 4 : Espaces protégés et outils réglementaires en Vidourle Camargue, 2021.

**Dans un contexte national de développement de l'économie verte et circulaire, le territoire tire son épingle du jeu en travaillant, à titre d'exemple, sur l'écotourisme ou la valorisation des déchets.**

7

SCOT : Schéma de cohérence territoriale  
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux  
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
 PPRN : Plan de prévention contre les risques naturels

8

SIC : Site d'Intérêt Communautaire (relative aux directives européennes pour la conservation des oiseaux sauvages).  
 ZPS : Zone de Protection Spéciale (relative aux directives européennes pour la conservation des oiseaux sauvages).

### ...Mais qui doivent être attentifs à plusieurs aléas naturels

Marqué par son climat méditerranéen, chaud et sec ainsi que par les effets du réchauffement climatique (augmentation de la température, du niveau de la mer, autres événements exceptionnels...), le territoire est fortement exposé aux risques naturels (risque d'inondation, d'incendie et submersion marine...). Selon la base Gaspar (gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels), **toutes les communes du PETR sont couvertes par un Plan de prévention des risques naturels** (voir carte). Ces plans de prévention concernent principalement les risques technologiques, d'incendie et d'inondation.

En parallèle, plusieurs communes de la communauté de communes Petite Camargue se sont lancées dans la rédaction et la **mise en œuvre d'Agendas 21, qui associent les citoyens à la réflexion et à l'action**. A l'échelle du PETR, 7 agendas ont été portés sur la période 2017-2020 (Aigues-Mortes, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Saint-Gilles, Saint-Laurent-d'Aigouze et Vauvert).

### Une qualité des eaux parfois médiocre amplifiée par les pratiques locales

On observe un état écologique globalement médiocre mais un état chimique plutôt bon. De nombreux axes d'amélioration peuvent être identifiés sur le territoire en lien avec les pratiques domestiques, industrielles, agricoles et touristiques.

Par exemple, **l'attractivité touristique du territoire et donc la forte fluctuation de la population posent des contraintes de dimensionnement et de gestion des dispositifs d'assainissement. Les activités industrielles** nombreuses sur certaines parties du territoire, **rejetent des eaux chargées en divers polluants dans les cours d'eau ou dans des stations d'épuration pas toujours adaptées au traitement de ces pollutions. L'agriculture**, étant donné l'amendement organique des sols et par ses pratiques phytosanitaires, engendre des risques de pollution des nappes. Par exemple, les produits phytosanitaires semblent davantage utilisés dans les plaines du Vistre et du Vidourle marquées par la présence de l'arboriculture et du maraichage. C'est donc dans ce contexte-là, que **les pesticides du bassin amont, par l'écoulement des eaux, vient polluer les eaux du sud du territoire...**

Outre l'impact des pratiques locales sur la ressource en eau, d'autres problématiques sont identifiées sur le territoire, celle d'une gestion hydraulique non optimisée qui engendre des soucis de fortes charges organiques (eutrophisation, eaux stagnantes, MES<sup>9</sup>...) dans un certain nombre d'étangs notamment (Scamandre, Marette...) puis la problématique des remontées de sel, qui in fine, viennent dégrader la qualité de ces eaux par une accumulation d'azote phosphore. Les roselières pâtissent notamment de ces remontées. Le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise indiquait que le sel remontait par le Canal Rhône à Sète jusqu'à Beauvoisin... Dans certaines zones humides, notamment les étangs, **la multiplication des usagers aux intérêts divergents n'aident pas à la gestion optimisée de ces cours d'eau** (conflits d'usages entre pêcheurs, propriétaires, collectivités publiques, etc.)



<sup>9</sup> MES : Matières en suspension totales. Elles rentrent systématiquement en compte dans le bilan de la pollution des eaux. La teneur et la composition minérale ou organique des matières en suspensions dans les eaux sont très variables...

En lien étroit avec les **problématiques de sécheresse et d'augmentation des températures** (+1,3 degré en 30 ans selon l'association climatologique de l'Hérault), la ressource en eau doit être appréhendée autrement dans un souci de résilience des systèmes agricoles. Deux éléments sont à prendre en compte : celui de la situation déficitaire des nappes phréatiques due à un déficit pluviométrique ayant des conséquences sur la recharge des nappes phréatiques qui restent ainsi limitée. Au 1<sup>er</sup> mars 2021 par exemple, le secteur Nord-Ouest (Uchaud, Vergèze) a été très marqué par ce déficit hydraulique (Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières).

### La production de déchet en hausse...

Les quantités collectées concernant les déchets ménagers et assimilés représentaient **en moyenne 984 kg par habitant en 2018** (*Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets*). **Nous faisons le constat que cette donnée est bien supérieure aux moyennes départementales** (665 kg par habitant pour le Gard et 739 kg par habitant pour l'Hérault d'après l'ADEME<sup>10</sup>). A l'échelle départementale, une évolution de la quantité de déchets ménagers collectés par habitant est observée et représente -2,9% pour le Gard et - 0,7 % pour l'Hérault. L'objectif de la loi Grenelle 1 était de réduire la production d'ordures ménagères et assimilés de 7% par habitant entre 2009 et 2014. Cette évolution moindre montre la nécessité pour les collectivités de sensibiliser davantage les populations au tri des déchets à la source. Il est aujourd'hui difficile d'avoir de la visibilité concernant les actions et dispositifs mis en place par les collectivités en matière de sensibilisation aux déchets et d'éducation à l'environnement par exemple.

### Une histoire riche et un patrimoine vivant à transmettre

Territoire carrefour de brassage de population, le PETR Vidourle Camargue a connu à travers les siècles de multiples échanges culturels et sociaux qui lui ont façonné une identité culturelle, géographique et économique très forte que l'on retrouve dans un patrimoine culturel d'envergure. Une parure d'édifices et villages médiévaux, dont Aigues-Mortes et Sommières, doivent leur existence et leur richesse monumentale à deux grands rois de France, Saint-Louis et Philippe le Bel qui ont inscrit leur empreinte dans le Pays.

*L'appel à projets « Patrimoines » a permis, via le Leader, d'apporter une aide en faveur d'initiatives de restauration visant à corriger une altération grave de nature à précipiter la destruction/ disparation d'un monument ou d'un élément du paysage. Dans un premier temps, 14 projets de sauvegarde du patrimoine ont été menés dans le cadre de cet appel à projets.*

Selon l'inventaire des éléments détaillés des patrimoines venant d'être mis à jour, 26 éléments présentent un risque de péril menaçant leur intégrité.

### L'importance de « la Bouvine » :

La « Bouvine » est un terme générique qui désigne l'ensemble des activités économiques et des manifestations culturelles et festives générées par l'élevage du taureau camarguais. Elle personnalise fortement l'activité économique-culturelle par les paysages (pâtures à taureaux), les activités culturelles (ferrades, courses camarguaises...) et ses lieux de pratique (arènes, torils).



<sup>10</sup> ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

#### Les chiffres clés de la Bouvine :

##### A l'échelle du PETR Vidourle Camargue :

- ⇒ 19 communes possèdent des arènes en dur ;
- ⇒ Plus de 20 manades sur le PETR

##### En Camargue :

- ⇒ 850 courses/ an + 353 000 spectateurs ;
- ⇒ 50 000 ha d'exploitation/ 25 000 bovins en élevage ;
- ⇒ Environ 130 clubs taurins ;
- ⇒ 26 millions d'euros de CA : nombreuses retombées (élevage, restauration, activités touristiques, médias, vestimentaire...).
- ⇒ 2 fédérations qui structurent la filière (FFCC, Fédération des manadiers)
- ⇒ AOP Taureau de Camargue

Les jeux autour du taureau de race Camargue sont connus dans le pays depuis le XVe siècle et sont encore très vivants aujourd'hui. La zone de concentration la plus forte d'arènes vouées à la course camarguaise se trouve dans le périmètre du PETR : 19 communes possèdent des arènes en dur. La course camarguaise est professionnalisée depuis 1975 et affiliée au ministère de la Jeunesse et des Sports. Les manades sont également sources du rassemblement local et d'attractivité touristique.

### B.3. Énergies

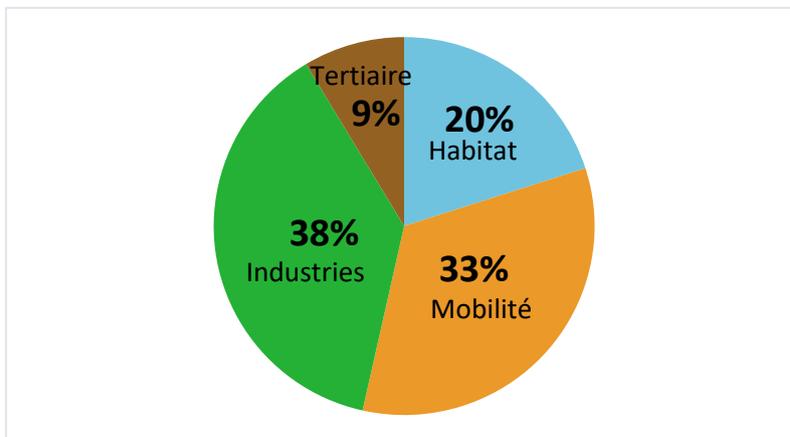
#### Un territoire à énergie bientôt positive...

Les EPCI se tournent de façon unanime vers une sérieuse prise en compte du développement durable dans leur politique publique, qu'il s'agisse du réchauffement climatique et des enjeux énergétiques, de la gestion durable des ressources naturelles, d'une consommation durable des ressources (notamment l'eau, la terre), de l'air et des matières produites. En complément des documents d'orientation (SRADETT Occitanie<sup>11</sup>, SCOT Sud Gard, SCOT Pays de Lunel...) déjà en vigueur, **les 5 intercommunalités ont toute élaboré leur Plan Climat Energie Territorial**. Dans cette optique, l'ensemble du territoire s'est engagé depuis peu pour le développement des filières liées aux énergies renouvelables. Le territoire produit 53 000 MW d'énergies renouvelables (Edf-Énedis, 2017) soit un **indice de production de 82,20 pour le PETR alors que l'indice national est de 140. Actuellement, la production d'énergie renouvelable se caractérise essentiellement par du photovoltaïque.**

<sup>11</sup> SRADETT : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

### La réduction des Gaz à Effet de Serre : le nécessaire passage à l'action

Certains gaz à effets de serre sont naturellement présents dans l'air (vapeur d'eau, dioxyde de carbone). Si l'eau (vapeur et nuages) est l'élément qui contribue le plus à l'effet de serre « naturel », l'augmentation de l'effet de serre depuis la révolution industrielle du XIXe siècle est induit par les émissions d'autres gaz à effet de serre provoquées par l'activité humaine.



Graphique 1 : Part des émissions de gaz à effet de serre par grand secteur dans le PETR Vidourle Camargue – Edf, Enedis, 2020.

**A l'échelle du PETR**, la mobilité des habitants ainsi que l'industrie représentent à eux deux 71,2% des émissions de gaz à effet de serre.

**Plus précisément, cette mobilité représente 33,4 % des émissions de GES. Ce taux peut s'expliquer par la proximité du territoire avec de grands axes routiers mais également le fait que la voiture soit indispensable et le moyen de transport le plus utilisé pour se déplacer sur le territoire. Une étude du CLER (Réseau pour la transition énergétique), publiée en 2018, indiquait qu'en dehors des agglomérations et du cœur des métropoles, l'utilisation de la voiture s'était récemment intensifiée. Le transport, en France, représente un tiers de la consommation d'énergie du PETR.**

RESSOURCES LOCALES (Environnement, énergies, mobilités)		
	Positif	Négatif
	FORCES	FAIBLESSES
<b>Diagnostic interne</b>	<p><b>MOBILITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Axe de transport européen entre Nîmes et Montpellier</b> (aéroports, ports, autoroute A9, RN 113, SNCF, etc.)</li> <li>- <b>Présence de 3 récents pôles multimodaux sur le territoire :</b> Lunel, Vergèze/Codognan, Vauvert</li> <li>- <b>Réseaux de voies vertes et de sentiers de randonnées qui se développent</b></li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT, PATRIMOINES ET PAYSAGES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire <b>d'une grande naturalité et à la qualité paysagère et environnementale préservée</b> (riche en biodiversité)</li> <li>- <b>Sites et paysages remarquables</b> (Grand site de France, Unesco, etc.)</li> <li>- <b>Identité culturelle forte</b> avec des traditions locales bien ancrées (patrimoines bâti et culturel, Bouvine...)</li> <li>- <b>Présence d'un noyau d'acteurs dédiés à la préservation et à la sensibilisation à l'environnement</b> (SMCG par exemple)</li> </ul> <p><b>ÉNERGIES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nombreux atouts pour le développement du photovoltaïque :</b> toits plats, ensoleillement, 2 influences climatiques...</li> <li>- <b>Mise en place de moyens d'accompagnement des particuliers aux économies d'énergie,</b> assurant un suivi des personnes sensibilisées, est une opportunité pour une modification pérenne des comportements et pour favoriser la sobriété énergétique</li> </ul>	<p><b>MOBILITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De <b>nombreux actifs qui travaillent hors du PETR</b></li> <li>- <b>Territoire coupé en deux par les infrastructures est-ouest, liaisons nord/sud difficiles.</b></li> <li>- <b>Une dépendance importante à la voiture individuelle</b> et impliquant des modes de déplacement très individualisés.</li> <li>- Problèmes de <b>transports en commun :</b> pb de fréquence, de desserte, d'adéquation spatiale (centre-ville étroits, ponts anciens/historiques...)</li> <li>- <b>Mobilités douces existantes mais à vocation touristique principalement</b> (voies vertes surtout au sud, peu d'aménagements pour le covoiturage et de politiques dans ce sens...)</li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT, PATRIMOINES ET PAYSAGES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un patrimoine bâti vaste et très ancien</b> qui nécessite un entretien constant et coûteux</li> <li>- <b>Risques naturels importants :</b> inondations, incendies, érosion côtière et montée du niveau de la mer.</li> <li>- <b>Pressions sur l'eau :</b> hausse des prélèvements, qualité qui se dégrade, raréfaction de la ressource à certains endroits, non-respect des cours d'eau et leur morphologie...</li> </ul> <p><b>ÉNERGIES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développement des énergies renouvelables éoliennes qui se heurte à « une levée de boucliers » :</b> nombreuses contraintes liées à la qualité paysagère, migration des oiseaux, résistance des populations locales, nombreux espaces protégés, etc.</li> </ul> <p><b>HABITAT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parc de logements ancien et énergivore</b></li> </ul>

RESSOURCES LOCALES (Environnement, énergies, mobilités)		
	OPPORTUNITÉS	MENACES
<b>Diagnostic externe</b>	<p><b>MOBILITÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tracés existants mais inexploités pour développer des infrastructures de mobilité douce</b> (ancienne voie ferrée en Nîmes et Vauvert, digues du Vidourle rendues cyclables, etc.)</li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT, PATRIMOINES ET PAYSAGES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nature variée et de qualité comme support de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.</li> <li>- <b>Besoin de cohésion sociétale qui peut s'appuyer sur la culture et le patrimoine local</b> (à préserver), porteurs d'identité collective</li> <li>- Recherche d'authenticité et d'histoire par un segment touristique qui favorise sa préservation</li> <li>- <b>Prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques par les collectivités</b> : Plan-Climat-Air-Énergie-Territorial dans chaque EPCI.</li> </ul> <p><b>ÉNERGIES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aides nationales et locales en faveur de la sobriété énergétique</b> (rénovation de l'habitat)</li> <li>- <b>Développement des énergies renouvelables</b> (photovoltaïque, éolien, biogaz...), opportunité de coupler des petites et grosses installations (collectives et particulières)</li> <li>- <b>Des projets innovants en matière d'énergies renouvelables qui pourrait être valorisés et essaimés</b> : navette hydrogène au Grau du Roi, projet Smart Lou Quila au Cailar...</li> <li>- <b>Nombreux atouts pour le photovoltaïque</b></li> </ul>	<p><b>MOBILITÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aggravation des impacts liés aux problématiques de mobilités</b> (choix de formation, accès à l'emploi, exode de la population, hausse de la pollution atmosphérique, scolarisation...)</li> </ul> <p><b>ENVIRONNEMENT, PATRIMOINES ET PAYSAGES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pressions et conflits d'usages accrus sur les ressources naturelles</b> (foncier, eau, biodiversité, paysages, etc.)</li> <li>- <b>Fréquentation des espaces naturels pouvant fragiliser les écosystèmes</b> : ambivalence entre mise en tourisme et préservation des milieux.</li> </ul> <p><b>HABITAT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La forte dépendance aux énergies fossiles et à l'augmentation de leur prix</b>, source de précarité pour les ménages (habitat et transport)</li> </ul>

## C. ÉCONOMIE DU TERRITOIRE : EMPLOI, ENTREPRENEURIAT, TOURISME ET AGRICULTURE

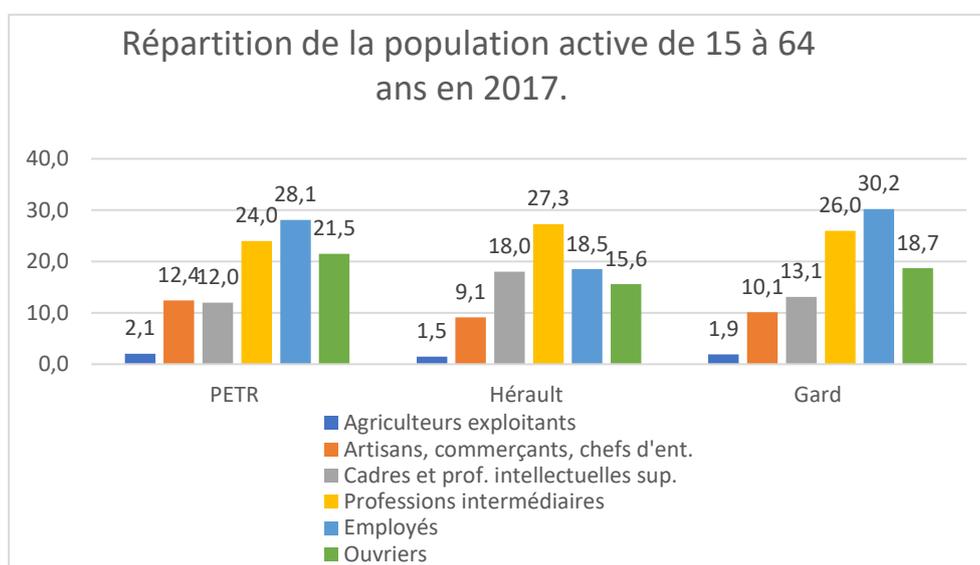
### C.1. L'économie en territoire Vidourle Camargue

#### Un paysage économique plutôt dynamique

**74 % de la population est active sur le territoire du PETR** et légèrement supérieur à la moyenne régionale. **On compte environ 12,8% de chômeurs**, un taux important mais qui reste inférieur aux moyennes départementales et qui s'accompagne d'une diminution du nombre d'allocataires du RSA entre 2012 et 2017 : ¼ d'allocataires en moins (tendance qui vient seulement de s'inverser : 3 940 allocataires en 2019 contre 5 112 en 2012).

**La population est composée principalement d'employés et de professions intermédiaires**, suivis de peu par les ouvriers. On retrouve dans les professions intermédiaires les professionnels de l'éducation et de la santé, les fonctions administratives et commerciales, les techniciens et les agents de maîtrise. Il s'agit de personnels plutôt qualifiés. Elle montre cependant **une faible part de cadres et professions supérieures** au regard des proportions régionales et départementales plus importantes. **Le tissu d'artisans et de commerçants semble être important, ce qui explique que ce secteur dont font partie la restauration et l'hébergement qui constituent le plus de créations d'entreprises : 410 entreprises créées en 2019**. Un secteur très dynamique grâce à l'attractivité touristique du territoire.

**Le secteur de l'économie sociale est solidaire (ESS) est présent mais peu innovant**. Sur les 567 structures employeuses d'ESS du territoire, nous dénombrons seulement **sept entreprises coopératives de type SCIC ou SCOP**. Six Sociétés coopératives et participatives et une société coopérative d'intérêt collectif à l'échelle du territoire Vidourle Camargue. 95 % des structures employeuses sont des associations.

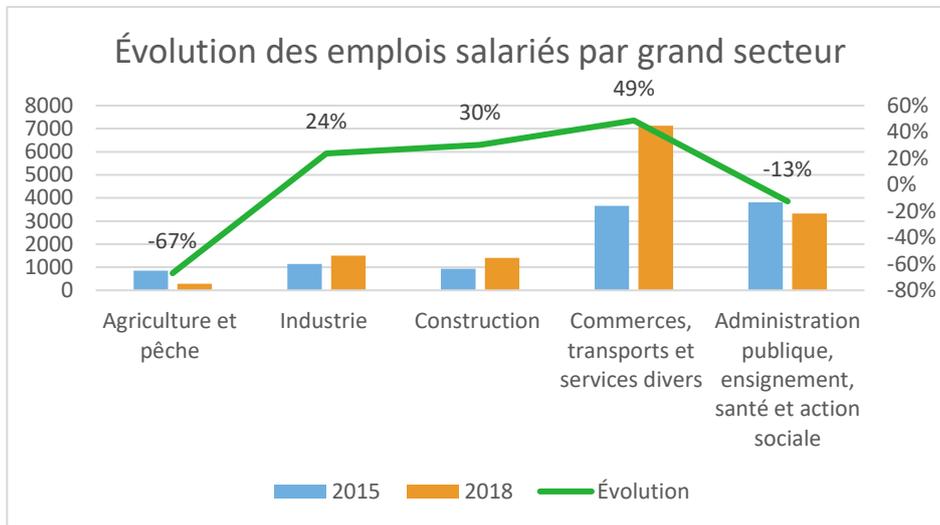


Graphique 2 : Répartition de la population active de 15 à 64 ans en 2017, Insee.

Malgré la crise économique, le nombre de création d'entreprises reste dynamique avec cependant quelques périodes de ralentissement ponctuelles. Il faut rappeler que la création d'entreprise représente souvent un remède au chômage avec la création de son propre emploi. Par ailleurs, **le secteur des entreprises du « commerce et des services » représente 61,8% des entreprises du territoire** (fichier Flores de l'Insee, 2018). Pour accompagner les créateurs d'entreprises, le PETR peut

compter sur la présence des chambres consulaires ainsi que les pépinières d’entreprises. Les 40 zones d’activités sont réparties sur le territoire dont la moitié se trouve sur la communauté de communes Pays de Lunel. Elles ont permis d’installer de nombreuses entreprises.

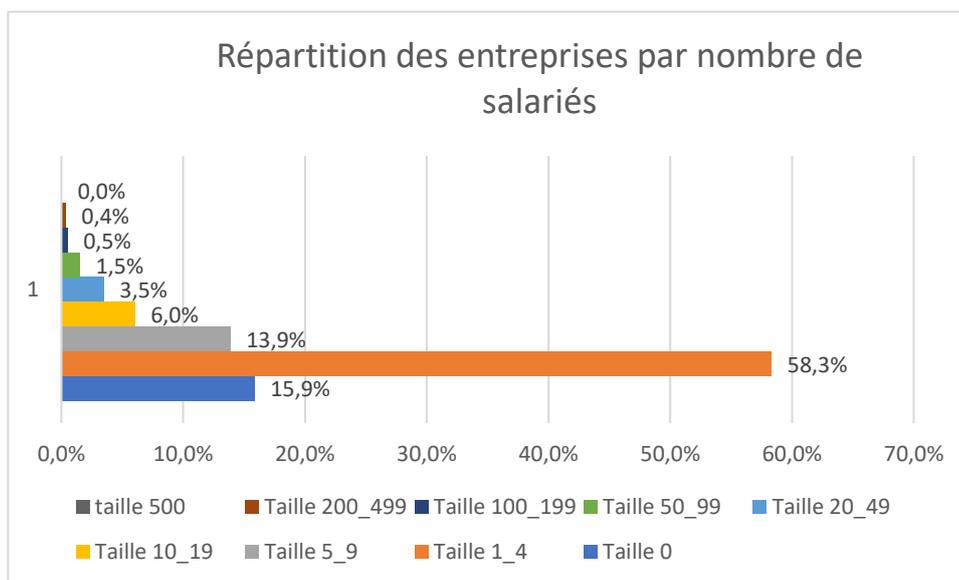
Les agriculteurs exploitants sont de moins en moins nombreux et l’on observe une chute brutale du salariat agricole entre 2015 et 2018 (-67%)



Graphique 3 : Évolution des emplois salariés par grand secteur, Flores - Insee, 2018.

### Un territoire marqué par une forte présence de petites entreprises

Le territoire Vidourle Camargue est composé d’un tissu économique formé principalement de petites entreprises et très petites entreprises (TPE). **87,8 % des entreprises comptent moins de 10 salariés.** Les TPE bénéficient d’une certaine agilité leur permettant de faire face de façon réactive à l’évolution de leur marché. Par ailleurs, elles sont souvent plus fragiles avec des difficultés liées notamment à un dirigeant multi-tâche, la difficulté de lever des fonds pour financer un développement, l’importance et la complexité croissante des fonctions supports : ressources humaines, fiscalité et comptabilité, innovation, etc. La mutualisation de certains services supports et la mise en réseaux entre acteurs pourraient représenter un enjeu majeur du développement économique.



Graphique 4 : Répartition des entreprises par taille, FLORES, Insee, 2018.

### Un territoire avec du chômage mais qui crée quand même de l'emploi :

Plus de 2 174 emplois ont été créés entre 2012 et 2017. Toutefois, cela ne semble pas encore suffisant pour offrir un emploi à tous notamment avec l'arrivée de près de 2 076 nouveaux actifs. Par ailleurs, **l'indicateur de concentration d'emploi est faible : pour 100 actifs, 70,16 emplois étaient disponibles en 2017**. Bien inférieur au département du Gard (90,3 emplois pour 100 actifs) et de l'Hérault (100,2 emplois pour 100 actifs). Par ce constat, on comprend que le territoire Vidourle Camargue ne peut se définir comme étant un pôle d'emploi mais dépend bien des métropoles qui l'entourent.

### C.2. L'agriculture en territoire Vidourle Camargue

#### Agriculture : un secteur structurant par ses effets d'entraînement sur d'autres pans de l'économie locale

**L'agriculture en Vidourle Camargue occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire et la production de richesse bien que le territoire ait perdu 28% d'exploitations entre 2010 et 2019.**

La géographie agricole du territoire est propice à une certaine diversité :

- La Camargue : une agriculture qui reflète les spécificités paysagères de la zone (marais, étangs, pas de relief) avec l'élevage de taureau, la riziculture (2 600 ha cultivés en 2019) ou encore la production de sel.
- Les Costières avec des productions orientées vers la viticulture, l'arboriculture et le maraichage
- Les plaines du Vistre et du Vidourle qui permettent des cultures plus diversifiées (céréales, arboriculture, maraichage, etc.) avec toujours une présence importante des vignes.
- Les garrigues dont le relief accueille principalement vignes et oliviers.

La viticulture a dû faire face ces dernières années à une crise liée à la fois à des faibles rendements et une hausse des aléas climatiques. Ces 20 dernières années, 220 000 hectares de vignes ont été arrachés dans les quatre départements producteurs du Languedoc dont l'Hérault et le Gard. Ces disparitions rapides et brutales des vignes ont laissé des traces dans le paysage. Dans l'Hérault et le Gard, les vignes tendent à reculer de plus en plus loin des villes comme Nîmes et Montpellier. Aujourd'hui, la déprise semble se stabiliser avec notamment un regain de **dynamisme des caves coopératives et des caves indépendantes (20aine à l'échelle du PETR), jouant sur la carte de la qualité, de la diversification, de la vente directe et de l'export**. Ainsi de nombreuses exploitations se sont ouvertes à l'œnotourisme, et ont été soutenues pour certaines dans cette démarche par le dispositif Leader précédent du PETR Vidourle Camargue (Vinopanorama, Vignovins, etc.) Il convient de noter les efforts qualitatifs très importants réalisés par la profession agricole, tant sur la qualité des vins que sur les impacts environnementaux des pratiques culturales.

Par ailleurs, l'activité agricole du territoire du GAL présente une réalité diversifiée :

- La présence d'une agriculture d'élevage ovin-équin et taurin (27% des exploitations)
- Une présence forte de la viticulture sur l'ensemble du territoire (1/3 des exploitations)
- Une progression de la diversification des productions (oliviers, fruits, élevage, culture bio.)
- Une activité de pêche et de salins sur le littoral.

Ces dernières années, le territoire du PETR s'est développé autour d'une montée en gamme et en qualité des productions et d'une recherche de solutions pour améliorer le revenu des professionnels :

- ⇒ **Les activités touristiques représentent des activités complémentaires aux exploitants permettant d'améliorer le niveau de leur revenu. Cette dynamique contribue par ailleurs à structurer petit à petit une offre oenotouristique valorisante pour le territoire et permet d'améliorer son image, son identité et sa fréquentation. Le label Vignobles & Découverte commence justement à structurer une offre oenotouristique de grande qualité sur le PETR Vidourle Camargue (50aine de domaines). Ces démarches ont également été soutenues par le GAL.**
- ⇒ **Les cultures en agriculture biologique sont en très fort développement sur l'ensemble du territoire, en majorité sur les filières fruits, et légumes puis viticulture. Par exemple, sur le périmètre de la Camargue Gardoise, la part de SAU en viticulture biologique est passée de 15 086 hectares à 22 970 hectares entre 2018 et 2019.**

#### Les chiffres clés d'une agriculture de qualité :

- ⇒ 23 % des exploitations sont en agriculture biologique contre 12% pour le Gard ;
- ⇒ 20 communes sont concernées par des exploitations en conversion
- ⇒ 84 % des exploitations avec au moins 1 signe de qualité.
- ⇒ 8 AOP, 1 IGP :

*AOP Muscat de Lunel, IGP Sables de Camargue, AOP Languedoc de Sommières, AOP Languedoc St-Christol/  
AOP Taureau de Camargue/IGP Riz de Camargue/AOP Olive de Nîmes, AOP Huile d'olive de Nîmes.*

### **Un marché local existant à fort potentiel mais qui manque de visibilité**

**Le territoire véhicule une bonne image par ses productions de qualité** (agriculture qui semble diversifiée et adaptée au milieu...), son authenticité et son action sur le paysage camarguais (milliers d'hectares de pâturages façonnés par l'élevage... Dans le Gard, l'élevage extensif permet d'entretenir 50 000 ha de pâturage soit presque l'équivalent du vignoble gardois). En parallèle, les tendances actuelles tendent à donner plus de sens, d'éthique sociale et environnementale quant à notre manière de consommer. **A l'échelle du territoire, des initiatives existent et méritent d'être plus soutenues pour donner plus d'ampleur aux circuits courts** (1 seule boutique de producteurs sur tout le territoire du PETR, aucun magasin de coopérative, 3 AMAP, 5 points « Ruche qui dit oui »). Ces liens entre producteurs, restaurateurs et/ou consommateurs se mettent en place mais restent encore timides et très peu lisibles. Ces facteurs créent les conditions d'un réel potentiel de marché local pour les produits agro-alimentaire. Même si une démarche de circuits courts alimentaires est initiée, **les filières ne sont certainement pas suffisamment organisées pour exploiter ce marché local. C'est pourquoi l'émergence prochaine d'un PAT<sup>12</sup> à l'échelle Vidourle Camargue permettra certainement de répondre à un certain nombre de besoins identifiés et d'enjeux communs.**

### **Un vieillissement de la population agricole et des problématiques d'installation...**

On observe sur le GAL un vieillissement de la population agricole : la déprise agricole n'encourage pas les reprises des exploitations agricoles, le chef d'exploitation restant actif au-delà de 60 ans. Ainsi, avec une moyenne d'âge des chefs d'exploitations de 50 ans. **Le renouvellement ou la reprise des exploitations se posent comme un enjeu majeur de l'activité agricole.** Par ailleurs, des problématiques de transmission et d'installation des jeunes agricultures sont aussi très prégnantes et

<sup>12</sup> PAT : Programme Alimentaire Territorial : dynamique multi-acteurs pour définir localement une politique de l'alimentation et soutenir des initiatives locales de manière concertée.

sont à prendre en main car elles pourraient contribuer fortement à la montée en gamme des productions locales et à l'exploration de nouveaux marchés (circuits courts, export, e-commerce...). **Notons également que pour ces exploitations, l'accès au foncier est difficile, et les aides spécifiques au démarrage des activités liées à la transformation ou à la commercialisation sont nécessaires.**

## C.2. Le tourisme en territoire Vidourle Camargue.

### Le tourisme : Un autre secteur structurant de l'économie locale.

A l'échelle du Gard, l'économie touristique pèse près de 13% du PIB du Gard. On dénombre 16 000 emplois touristiques et plus de 20 millions de nuitées en 2019.

### Une offre touristique riche et diversifiée

L'espace rural du territoire est riche en points d'attraction touristique à forte fréquentation, dans un cadre naturel préservé qui s'inscrit un support d'exception au tourisme vert et responsable. Le touriste peut bénéficier sur un même espace et en peu de temps à la fois d'une activité balnéaire et nautique sur la côte, d'un patrimoine exceptionnel sur l'arrière-pays et les pôles urbains ainsi que d'espaces authentiques et naturels préservés. Les différentes intercommunalités travaillent à faire fructifier et développer les flux touristiques entre ces espaces. Cette diversité de l'offre touristique crée un atout indéniable pour fidéliser les touristes, développer la notoriété du territoire et s'adapter aux tendances sociétales (tourisme expérimental, éthique, doux, ludisme...).

Le PETR peut compter sur une offre touristique diversifiée qui s'organise sur le territoire Vidourle Camargue :

- **Des patrimoines riches et variés** : de nombreuses églises et temples protestants (plus d'une 50aine), de sites historiques remarquables, de nombreux musées et centres d'interprétation (VinoPanorama, Ambrussum, Maison du Grand Site de France de la Camargue Gardoise, etc.) ...
- 
- **Une gastronomie** (Produits sous signe de qualité, certifications, etc.) et des vins de qualité (22 domaines labélisés)
  - **Des pôles touristiques** : Des lieux emblématiques et/ou à forte valeur ajoutée pour la clientèle : *Aigues-Mortes par exemple avec 1 070 140 visiteurs en 2019, le Seaquarium du Grau du Roi, Le Grand Site de France Camargue Gardoise, Salins du midi d'Aigues-Morte (plus de 165 000 visiteurs/an), site archéologique d'Ambrussum à Villetelle (34 000 visiteurs), etc.*
  - **Plages préservées et de qualité sur le littoral** (L'Espiguette, Le Boucanet...)
  - **Un cadre naturel préservé propice au développement d'un tourisme vert et expérientiel.**
  - **Le tourisme fluvial avec ses deux haltes nautiques sur le canal de Rhône à Sète** (Port de Gallician et d'Aigues-Mortes) et ses nombreuses sorties de découverte de l'environnement sur le Canal.
- 
- **Le Nautisme avec le port de Plaisance de Port Camargue qui** est le premier port nautique d'Europe avec plus de 5 000 anneaux.
  - **Un tourisme rural qui se développe** avec le développement de l'œnotourisme, de l'agritourisme avec des démarches d'accueil à la ferme et le développement de pratiques sportives de pleine nature. Fort développement de la filière équestre (15 adresses) et taurine (20 manades).

On remarque des investissements publics notables pour favoriser l'accueil et la qualité des séjours : aménagement des places (Calvisson, Montmirat...), Amélioration des arènes (Marsillargues par exemple), aménagement du Port de Gallician, qualification des offices du tourisme, évènementiels, etc.

### Une capacité d'hébergement diversifiée mais mal répartie.

Le territoire présente une forte capacité à recevoir en matière d'hébergement mais qui n'est pas forcément répartie de manière régulière... notamment au bord du littoral. Le mode d'hébergement en camping représente 49 % de la capacité d'accueil total suivi par les résidences de tourisme (36%). La majorité des capacités d'hébergement hôtelier et des campings se situent sur la partie littorale (jusqu'à 120 000 lits au Grau du Roi soit 60 % de la capacité totale). Malgré une offre qualitative sur l'ensemble du territoire voire haut de gamme, l'hébergement représente peu les spécificités du territoire et ne permet pas à la population touristique de s'imprégner de la culture locale. Par ailleurs, on dénombre près de 18% de résidences secondaires qui se concentrent principalement sur la partie littorale. Notamment au Grau du Roi, où les résidences secondaires composent 81,2 % du parc de logements de la commune.

### Maitriser le tourisme et maintenir les ressources : véritable enjeu.

La forte fréquentation touristique du territoire notamment en période estivale comporte tout de même quelques points de vigilance. En effet, des impacts directs liés à la captation des clientèles touristiques et à l'augmentation de sa population sont la cause d'une évolution de la consommation en eau, de l'augmentation des déchets, de la pollution, etc.

Concernant la qualité de l'air, l'ATMO<sup>13</sup> Occitanie indique qu'en 2020, **3 polluants principaux** ont été recensés en Occitanie. **Le dioxyde d'azote issu du trafic routier, l'ozone polluant secondaire dû au soleil et à la chaleur et les particules fines naturelles ou provenant des activités humaines, transports, chauffage ou agriculture.** Avec les fortes chaleurs et l'afflux de touristes durant l'été, elle indique que les secteurs le plus souvent concernés par une dégradation de la qualité de l'air sont essentiellement le littoral et le département du Gard particulièrement. Concernant l'eau, de **fortes tensions sont observées sur la période estivale avec un volume d'eau prélevé qui double...**en 2020, Port Camargue qui est le 1<sup>er</sup> port de plaisance d'Europe a répondu à l'appel à projet « Ec'Eau Tourisme », lancé par la région Occitanie. Dans l'objectif d'usage plus économe de l'eau au sein de ses infrastructures, ce projet a pour objectif de mettre en place des actions d'économies d'eau et de préservation de la ressource. Le but étant de réduire l'utilisation moyenne actuelle de 100 000 m<sup>3</sup> par le Port.

---

<sup>13</sup> ATMO Occitanie : Observatoire agréé pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie.

ÉCONOMIE DU TERRITOIRE (Entreprises, emplois, agriculture et tourisme)		
	Positif	Négatif
	FORCES	FAIBLESSES
<b>Diagnostic interne</b>	<p>ÉCONOMIE GLOBALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une économie bleue impactante</b> : retombées économiques directes et indirectes, des entreprises qui ne se localise pas seulement au bord du littoral, etc.</li> <li>- <b>Projets de développement économique</b> (ZAE Les Portes de Dardaillon, ZAC Côté Soleil, Projet de ZAC Gallargues le Montueux...)</li> </ul> <p>AGRICULTURE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>secteur viticole dynamique et qui contribue à la visibilité du territoire.</b></li> <li>- Un territoire à vocation agricole toujours affirmée avec des <b>produits du terroir emblématiques et de qualité</b> (vignobles, taureaux, riz de Camargue, nombreux signes de qualité...).</li> </ul> <p>TOURISME :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tourisme qui prend conscience des enjeux environnementaux.</b></li> <li>- <b>Une offre touristique qui s'adapte aux tendances sociétales</b> : tourisme doux, éco responsable, éthique, expérientiel...</li> </ul>	<p>ECONOMIE GLOBALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Forte saisonnalité de l'économie</b> qui engendre une précarité de l'emploi.</li> <li>- <b>Fort taux de non-insertion des jeunes</b> (non scolarisés et/ou sans emploi)</li> <li>- <b>Faible dynamique d'emplois</b> : problématique à recruter, forte saisonnalité des emplois, faible concentration d'emplois...</li> <li>- <b>Une économie sociale et solidaire peu représentée</b> : très peu de coopératives, majorités d'association.</li> <li>- <b>Manque de qualification et de formations des demandeurs d'emploi et post baccalauréat</b> : une offre de formation initiale et continue insuffisante.</li> <li>- <b>Des secteurs économiques insuffisamment créateurs d'emplois salariés</b> (87% de TPE)</li> <li>- <b>Éloignement domicile/travail</b></li> </ul> <p>AGRICULTURE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Diminution de la SAU et artificialisation des sols</b> au détriment des surfaces agricoles (vieillesse des chefs d'exploitations, baisse du salariat agricole, difficultés de transmission...)</li> <li>- <b>Absence d'outils collectifs agricoles de production</b>, de transformation, de collecte et distribution dans les filières.</li> <li>- Offre en circuits courts et de proximité peu visible.</li> <li>- <b>Difficultés à transmettre les exploitations et à l'installation des jeunes.</b></li> </ul> <p>TOURISME :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Offre d'hébergement (plein air essentiellement) concentrée sur le littoral</b> : Manque d'hébergements de grande capacité ou d'hôtellerie</li> </ul>

<b>ÉCONOMIE DU TERRITOIRE</b> <i>(Entreprises, emplois, agriculture et tourisme)</i>		
	OPPORTUNITÉS	MENACES
<b>Diagnostic externe</b>	<p><b>ÉCONOMIE GLOBALE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Économie sociale et solidaire</b> (associations, coopératives...) : Favoriser l'innovation et la pérennité de l'économie en milieu rural.</li> <li>- <b>Un tissu d'entreprises dynamisées grâce sur des réseaux socio-économiques</b> (ex : Club des entrepreneurs, Eco-passeurs, Détours et Savoir-Faire) à préserver ou encourager.</li> <li>- <b>Intérêts pour la création d'espaces professionnels partagés</b> (coworking, ateliers collectifs, tiers-lieux).</li> </ul> <p><b>AGRICULTURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un accroissement de la demande de produits certifiés et en circuits courts</b></li> <li>- <b>Émergence d'un PAT (programme alimentaire territorialisé) à l'échelle du PETR</b> en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.</li> <li>- <b>Un potentiel de diversification des activités agricoles</b> (agritourisme, transformation).</li> </ul> <p><b>TOURISME :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La consolidation des activités touristiques via des activités de diversification</b> : circuits courts, agritourisme, tourisme industriel...</li> <li>- <b>Relier les sites et les dynamiques pour qu'elles profitent à l'ensemble du territoire.</b> (Y compris concernant l'offre en hébergements...</li> </ul>	<p><b>ÉCONOMIE GLOBALE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Forte inégalité d'accès à la formation et manque de lieux de formation</b></li> <li>- <b>Échecs de projets : Un « foncier » de plus en plus complexe à partager (agriculture, habitat, économie...)</b></li> </ul> <p><b>AGRICULTURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nombreuses menaces pesant sur l'agriculture locale</b> : pression foncière, concurrence internationale, vieillissement des chefs d'exploitation, problématique transmission des terres...)</li> <li>- <b>Recul des activités agricoles</b> avec pour conséquence la fermeture des paysages.</li> </ul>

# **En synthèse,**

- ⇒ **De quoi le territoire a-t-il besoin ?**
- ⇒ **Quels en sont les premiers grands enjeux ?**



## **CADRE DE VIE & VIE SOCIALE**

- **Améliorer l'offre de mobilité et travailler la complémentarité/ l'organisation des modes de transports** pour gagner en efficacité et permettre aux populations de réduire leurs déplacements et de les effectuer autrement.
- **Construire et promouvoir une identité partagée du territoire**, basée sur ses ressources, pour rester attractifs tant pour les nouveaux habitants que pour les nouvelles entreprises : *marketing territorial*.
- **Mettre à profit l'image d'espace de qualité et le capital sympathie** dont bénéficie le territoire.
- **Dans la mesure où les limites ville-campagne s'estompent**, cultiver ses spécificités dans un esprit d'ouverture et d'enrichissement intergénérationnel et culturel.
- **Une place à définir pour les publics « prioritaires »** (jeunes et personnes âgées notamment) dans le développement du territoire : forces à valoriser et des difficultés à prendre en compte.
- **Promouvoir la rénovation des bâtiments** notamment sur l'aspect énergétique et l'adaptation des logements.

## **COOPÉRATION ET PARTENARIAT**

- **Améliorer les synergies et la coopération entre professionnels** afin de favoriser le développement économique du territoire.
- **Renforcer la mise en réseau ainsi que la coopération entre EPCI**, propice à l'efficacité de l'action publique

## **ÉCONOMIE**

- **Faire de l'innovation sociale un moyen d'agir contre le chômage et ses conséquences** mais également pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- **Développer la performance économique, d'innovation et de formation** : *Attractivité des emplois sur le territoire, l'opportunité d'exploiter le secteur numérique et d'attirer des entreprises innovantes...*
- **Impulser par l'ESS la mise en réseau des compétences et favoriser les initiatives coopératives.**

## **AGRICULTURE**

- **Accompagner l'agriculture pour qu'elle conserve ses fonctions essentielles** dans l'entretien des paysages, de la biodiversité, d'une alimentation de qualité pour tous.
- **Assurer le maintien du potentiel de production sur le territoire**, le renouvellement des générations et l'attractivité du secteur (faire face à la chute du salariat et la baisse du nombre d'exploitations...).
- **Favoriser les outils collectifs agricoles et ruraux** de production, de transformation, de stockage, de commercialisation, de distribution et de promotion.

## **ENVIRONNEMENT**

- **Préserver le capital nature du territoire**, tant pour sa valeur en termes de biodiversité qu'en terme d'identité territoriale (*Notion d'équilibre entre environnement et développement*)
- **Poursuivre les démarches engagées en matière de production d'énergie renouvelable** : faire de la transition énergétique une opportunité de développement économique (recyclage, circuit, produits...).
- **Réussir une gouvernance concertée** (multi acteurs) **d'économie et de partage de la ressource en eau** dans la mesure où les usages se feront de plus en plus nombreux (hausse des tensions hydriques).
- **Mettre en œuvre les actions qui seront mises en œuvre dans les PCAET** pour maîtriser la consommation énergétique et réduire les émissions de Co2 sur le territoire.



83 RUE Pierre Aubanel, 30 470, AIMARGUES



04.34.14.80.00



[contact@petr-vidourlecamargue.fr](mailto:contact@petr-vidourlecamargue.fr)



Pour en savoir plus : [www.petr-vidourlecamargue.fr](http://www.petr-vidourlecamargue.fr)